



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

L'ACUFC lance son Programme de bourses de mobilité interprovinciale pour l'année 2017-2018

Ottawa, le 19 octobre 2016. L'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC), avec l'appui financier du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) du gouvernement du Québec (SAIC), est fière de lancer pour une sixième année son **Programme de bourses de mobilité étudiante interprovinciale**.

Cette initiative de mobilité étudiante est réalisée en collaboration avec seize des établissements membres de l'ACUFC et quatre universités québécoises. Les bourses de mobilité étudiante interprovinciale s'adressent à tous les étudiants qui fréquentent l'un des [établissements d'enseignement francophones ou bilingues participants](#). Les dix candidats retenus recevront une bourse de 5 000\$ chacune pour couvrir leurs frais de déplacement et de séjour afin d'aller poursuivre leurs études pendant un ou deux semestres dans l'un des établissements où leur programme est offert au cours de l'année scolaire 2017-2018.

Ce programme de bourses vise à faire la promotion de la francophonie et à encourager la découverte de ses différentes formes d'expression. La mobilité et l'ouverture à d'autres cultures sont autant d'atouts qui contribuent à la valeur ajoutée du programme et à l'enrichissement de la formation des étudiants. Le programme permet aussi le développement de liens et des échanges fructueux entre les établissements canadiens de langue française et assure un plus grand rayonnement de leurs programmes et de leur singularité.

Pour en savoir plus sur le programme et soumettre une candidature, veuillez consulter le site Web de l'ACUFC au www.acufc.ca ou celui des [collèges et universités participants](#). La date limite pour déposer une demande est le **31 mars 2017**.

L'ACUFC regroupe 21 établissements d'enseignement postsecondaire, francophones ou bilingues, situés à l'extérieur du Québec. L'ACUFC vise un accès accru à une éducation postsecondaire en français de qualité dans l'ensemble du pays et contribue ainsi au rayonnement et à la vitalité des communautés francophones et à la francophonie canadienne dans son ensemble. L'ACUFC représente les intérêts communs de ses membres auprès des gouvernements et des parties prenantes et assure leur visibilité, tant au Canada qu'à l'international. Les initiatives de l'ACUFC sont rendues possibles grâce à l'appui financier du gouvernement du Canada.

-30-

Renseignements :

Caroline Gagnon, directrice des communications, ACUFC
Tél. : 613.244.7837 ou sans frais : 1.866.551.2637 poste 105
Cell. : 613.222.6076 cgagnon@acufc.ca